

Proposition de Maurice Zundel pour une économie nouvelle¹

En 1933, Maurice Zundel publie un article dans la *Revue Internationale de la Croix-Rouge* à propos du problème du chômage qui sévit alors². Il écrit également au Premier ministre de Grande-Bretagne, James R. MacDonald, et au Président des États-Unis, Franklin D. Roosevelt, qui lui répondent³. Il propose un « *projet d'Union Économique Universelle* » dont nous donnons un aperçu ci-après. René Habachi, qui décrit ce projet dans le cadre du colloque de 1986 déjà mentionné, souligne que Zundel « *ne propose son plan que comme simple suggestion, prêt à se rallier à d'autres plans s'il s'en trouve de meilleurs* »⁴. Les grands paramètres du projet d'Union sont les suivants :

a) Principe

« *Il faut commencer par le pain pour tous* »⁵. Zundel veut sortir du « *cercle infernal de l'abondance et de la pénurie* », qui permet à l'abondance de se servir de ses privilèges en accroissant la pénurie »⁶.

b) Composition de l'Union et politique extérieure⁷

. Adhésion volontaire des États.

. Les États non membres traitent directement avec l'Union, ce qui évite les abus des États puissants.

L'Union a donc le monopole du commerce extérieur.

¹ Les points saillants de cette proposition, présentés ci-dessous, ont été extraits de René HABACHI, « La pensée sociale et économique de Zundel », dans (Direction non mentionnée), *Maurice Zundel. Un réalisme mystique* (Actes du Colloque organisé à l'Institut catholique de Paris, 30-31 mai – 1er juin 1986), Paris, Beauchesne, 1987, pp. V-XIV, d'après Maurice ZUNDEL, *L'homme passe l'homme*, 154 et suiv.

² Il est alors en Suisse, mais « *son séjour n'est pas heureux. On lui concède, dans ses temps libres, un ministère occasionnel raréfié, surveillé* ». Entre autres, suite à la publication de son article dans la revue de la Croix-Rouge, « *on craint que, dans les milieux de la politique et de l'économie, son langage "élevé" soit manipulé au préjudice de l'Église...* » (Gilbert VINCENT, *La liberté d'un chrétien: Maurice Zundel* [L'Évangile au vingtième siècle], Paris, Cerf, 1979, 29).

³ René HABACHI, « La pensée... », 246.

⁴ *Ibid.*, 250.

⁵ *Ibid.*, 247.

⁶ *Ibid.*, 248.

⁷ *Ibid.*, 247.

c) Politique intérieure⁸

- . Équation entre consommation et production, évinçant ainsi la concurrence : les membres de l'Union admettent une répartition de la production proportionnelle à la capacité de consommation du marché et à leurs ressources particulières.
- . Donc, pas de surproduction, pas d'exploitation des plus faibles.
- . Uniformisation et stabilisation des prix.

d) Une « *banque Internationale* »⁹

- . Ses actionnaires : les États membres de l'Union.
- . Son rôle : elle fournit les fonds de compensation nécessaires au maintien de l'équilibre économique.
- . Monnaie : elle frappe sa propre monnaie pour subvenir à ses dépenses, monnaie qui a cours dans toute l'Union. Les États peuvent avoir leur monnaie complémentaire, « *de même valeur que l'internationale [...], (ce qui) évince la spéculation financière et le jeu des banques* ».

e) Défense¹⁰

- . Force unique internationale, ce qui délivre de la course aux armements.

f) Travail¹¹

- . Selon une hiérarchie de fonctions et de responsabilités et non de fortune.
- . Compétences *au service* de la totalité.
- . Salaires : « *la différence des salaires, comprise entre des limites raisonnables, ne se justifierait plus qu'en raison de l'espace vital plus étendu que requièrent de plus amples responsabilités* »¹².
- . Service civil obligatoire : pour effectuer les travaux publics de chaque État.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, 248.

¹⁰ *Ibid.*, 248, 252.

¹¹ *Ibid.*, 249.

¹² Maurice ZUNDEL, *Hymne à la joie*, Sillery, Éditions Anne Sigier, 1992 (1965), 115-116.

Remarque : Dans *Hymne à la joie*, Zundel précise qu'en toute entreprise, comme à l'école, il importe de donner « à chacun les mêmes chances, au départ, quitte à chacun à montrer ce dont il est capable et à être promu, éventuellement, par le suffrage de ses compagnons et sous leur contrôle, aux postes clés où il jouera un rôle à sa mesure »¹³.

g) Propriété et fiscalité¹⁴

- . La propriété individuelle (au sens où l'entend Zundel) est étendue à tous.
- . Élimination des grandes fortunes inactives.
- . Épargne : possible, assortie de faibles intérêts, et proportionnelle aux charges des bénéficiaires.
- . Impôts : proportionnels aux ressources de chacun selon une croissance modérée pour ne pas rendre illusoire les avantages dus aux compétences (voir Travail – salaires, ci-dessus).

En somme, l'économie, dans la perspective zundélienne, « vise à élever le niveau de vie et non à amasser de l'argent »¹⁵. Tant l'économie que l'ordre social n'ont pas leur finalité en eux-mêmes¹⁶; ce sont des instruments au service de la libération de chaque homme et de chaque femme, en quête de leur humanité véritable. Maurice Zundel conçoit l'Évangile comme « un ferment qui doit se développer de proche en proche et révolutionner le dehors par le dedans »¹⁷. Si, à ses yeux, nous l'avons vu, on ne peut se permettre de négliger les structures, en même temps, « le ferment évangélique (ne doit) épouser la forme d'aucune structure établie, les faisant craquer tour à tour vers plus de justice et d'altruisme à la mesure de la croissance de l'homme »¹⁸.

Johanne Bérard
7 mars 2009

¹³ *Ibid.*, 115.

¹⁴ René HABACHI, « La pensée... », 249.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*, 250.

¹⁷ *Ibid.*, 246.

¹⁸ *Ibid.*